



U2s P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC acoustique U2s P3 en pose libre en lés de 2 et 4 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique hétérogène certifié **QB UPEC.A+**: 18 dB en lés de 2 et 4 m de large, classé U2s P3 E2/3 C2 de type Novibat 2s3.

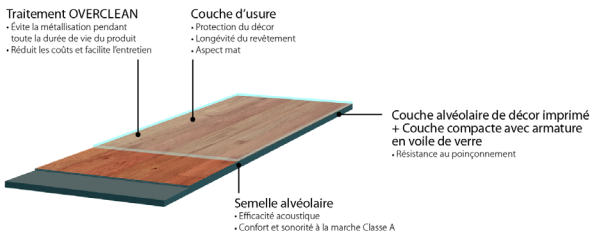
Composé d'une structure de mousse alvéolaire renforcé d'un voile de verre, il associera une haute résistance au poinçonnement rémanent de < 0,15 mm et une efficacité acoustique $\Delta L_w = 18$ dB. Il sera doté d'une couche d'usure transparente 0,35 mm, groupe T d'abrasion. Il bénéficiera d'une protection de surface OVERCLEAN pour faciliter l'entretien et d'un classement R10 pour prévenir les risques de glissance (selon la norme DIN 51130).

Le produit bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** ⁽¹⁾ (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾.

Le choix des coloris se portera sur une gamme standard comportant un minimum de **15 références**.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée :

Mise en œuvre et type de colle (type **522 eurosafe tack** ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints traités à froid ou soudés à chaud sur support bois : E2 : joints traités à froid sur support béton. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE T.E. de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr)

(2) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante

(3) Valable sur tout support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose collée / Satisfait à la réglementation M3



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Novibat 2s3
Classement UPEC	U2s P3 E2/3 C2
Certificat QB UPEC A+	n°311-008.2
Efficacité acoustique	18 dB
Epaisseur total	3 mm
Couche d'usure	0,35 mm
Masse surfacique totale	2 350 g/m ² (- 10 % / + 13 %)
Poinçonnement rémanent	0,15 mm
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽³⁾ - 2010 - Efectis-R0544
Classification selon NF EN 651 (ISO 11638)	23 - 31



U2s P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC acoustique U2s P3 en pose libre en lés de 2 et 4 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique hétérogène certifié **QB UPEC-A+** : 18 dB en lés de 2 et 4 m de large, classé U2s P3 E2/3 C2 de type Novibat 2s3.

Composé d'une structure de mousse alvéolaire renforcé d'un voile de verre, il associera une haute résistance au poinçonnement rémanent de < 0,15 mm et une efficacité acoustique $\Delta L_w = 18$ dB. Il sera doté d'une couche d'usure transparente 0,35 mm, groupe T d'abrasion. Il bénéficiera d'une protection de surface OVERCLEAN pour faciliter l'entretien et d'un classement R10 pour prévenir les risques de glissance (selon la norme DIN 51130).

Le produit bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** ⁽¹⁾ (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾.

Le choix des coloris se portera sur une gamme standard comportant un minimum de **15 références**.



Fabrication

Lieu de production

Coeverden (Pays-Bas)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

0 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Novibat 2s3 a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = **11,8 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr)
(2) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de **COV** à 28 jrs : < 100 µg/m3

Réduction du bruit d'impact : 18 dB



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾.